

PRIX de l'EDUCATION CITOYENNE de l'ANMONM

Lyon, le 13 novembre 2024

En application de la convention-cadre signée le 4 février 2022 entre le ministère de l'éducation nationale (MEN) et l'association nationale de membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM), la section du Rhône et de la métropole de Lyon de l'ANMONM et la direction académique des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône organisent un :

Prix de l'Education citoyenne de l'ANMONM pour l'année 2024-2025.

Les principaux objectifs de ce prix sont les suivants :

- Le Prix de l'éducation citoyenne participe au vivre ensemble en reconnaissant aux jeunes leur rôle dans la société, dans la vie quotidienne, au sein de leur établissement scolaire, de leur quartier, de leur commune et aide à préparer la société de demain par l'exemplarité et la transmission.
- Ce prix est destiné à récompenser des élèves de l'élémentaire au lycée, de l'enseignement public ou sous contrat d'association avec l'Etat et de l'enseignement agricole, qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe, dans ou hors de leur établissement scolaire.
- Il valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques et des responsables des établissements scolaires dans le domaine de l'éducation citoyenne.
- Ce prix récompense une action qui se construit sur la durée (une ou plusieurs années scolaires).

Vous trouverez en pièces jointes l'annexe 1 de la convention-cadre qui précise le règlement de ce prix de l'éducation citoyenne ainsi que les documents à renseigner.

Les dossiers seront à faire parvenir à l'adresse suivante :

ANMONM section du Rhône 22 avenue LECLERC 69007 LYON, pour le **03 mai 2025**, afin de réunir le jury départemental. La remontée des dossiers des lauréats départementaux pour le concours national étant fixée au plus tard le 10 mai 2025.

Nous vous remercions de votre participation et de l'appui que vous voudrez bien apporter à cette démarche de valorisation et de reconnaissance des actions citoyennes se déroulant dans nos établissements.

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale du Rhône



Jérôme BOURNE BRANCHU

Le président de la Section du Rhône
de l'association nationale des membres
de l'ordre national du Mérite



Armand DELCLOS